

**35e Edition**

**ROMERIA DEL ENCUENTRO MAUGUIO**

**Les 31 mai, 1 et 2 juin 2024**

**APPEL A PROJET**

**Organisation de spectacles de flamenco**

**Vous avez un projet dans le domaine du flamenco ?**

La Romería Del Encuentro aura lieu les 31 mai, 1 et 2 juin 2024, à cette occasion la Ville de Mauguio Carnon lance un appel à projet pour sa 35e édition, et vous ouvre les portes de sa programmation pour l’organisation des spectacles de flamenco.

Le projet concernera uniquement la direction de cette programmation, à savoir : spectacles de flamenco présentés au public sur un site monté expressément pour la manifestation, gestion de l’ensemble de la technique, des prestations musicales, du planning des animations données par les différentes associations locales sur un site distinct.

**La Romería del Encuentro**

La Romería del Encuentro, littéralement appelée « pèlerinage de la rencontre », est une invitation à la découverte de la culture d’un peuple venu s’installer dans le pays melgorien dès la fin du XIXe siècle. La Romería est un élément majeur de l’identité de la Ville, c’est un moment de partages, d’échanges et de rencontres. Elle illustre la préservation et la transmission des traditions espagnoles sur le territoire.

Cette fête est connue et reconnue dans la région et bien au-delà pour son authenticité. On y retrouve tous les ingrédients d’une « fiesta por todos » : gastronomie, toros, musiques, chants, et danses.

**CONDITIONS**

1. **Moyens financiers :**

La Ville propose un soutien financier pour la réalisation du projet d’un montant de :

* **24 000 € TTC** maximum

Le porteur de projet peut rechercher également des financements complémentaires de son côté.

**La prestation doit comprendre :**

* L’organisation de spectacles de flamenco interprétés par des artistes professionnels
* La coordination technique de l’ensemble de la programmation (Mise en place d’une double régie : podium central pour les spectacles professionnels / podium du Village andalou concernant les associations locales)
* La programmation de deux coro pour la messe du dimanche et pour accompagner la procession en amont de la messe.
* Elle comprend également tous les frais quels qu’ils soient, y compris ceux relatifs aux déplacements des agents, artistes, techniciens, agents de sécurité éventuels, (trajets, restauration, hébergement) ainsi que les rémunérations, charges sociales et fiscales, droits d’auteur et leur déclaration auprès des organismes référents.

1. **Organisation artistique.**

Le candidat devra élaborer une programmation cohérente et variée de spectacles de flamenco gratuits et en plein air, répondant aux critères définis par la politique culturelle de la Ville de Mauguio Carnon.

La proposition du candidat devra donc privilégier les artistes de flamenco de renommée internationale ou nationale susceptibles de promouvoir au mieux l’image de la Ville de Mauguio Carnon. Sur l’ensemble des 3 prestations, le prestataire devra proposer des spectacles rendant compte de la diversité du flamenco et de ses expressions.

1. **Organisation technique :**

La Ville assure la mise à disposition d’une scène sur le lieu de représentation ainsi que la mise en place d’un grill technique.

Le candidat retenu s’engage à fournir les spectacles entièrement montés (instruments, décors, costumes, accessoires, matériel de sonorisation et d’éclairage etc…)

Il assure la fourniture de l’ensemble du matériel technique nécessaire (sonorisation, éclairage, structure…) et fournit les moyens humains en termes de régie pour l’ensemble des animations organisées. Les fiches techniques des groupes seront prises en charge par le candidat retenu.

Le candidat retenu se conformera aux contraintes techniques locales et fournira aux agents communaux compétents, en temps voulu, le descriptif détaillé de son matériel nécessaire à la bonne réalisation des spectacles (qu’il détient, achemine, met à disposition des spectacles et qui se révèle conforme aux normes en vigueur), les attentes et besoins, ainsi qu’un calendrier précis de déchargements, montages, réglages, « balances » démontages, rechargements.

Le candidat retenu se conformera aux directives de la Ville si des conditions particulières exigent l’interruption des spectacles, la réduction de l’intensité sonore, des modifications éventuelles dans le déroulement des spectacles (toute décision motivée par l’ordre public, la sécurité, le principe de précaution, un cas de force majeure).

Le candidat retenu et l’ensemble des personnes placées sous sa responsabilité se conformeront aux directives des représentants de l’ordre locaux.

**3. Pièces à fournir :**

- Devis HT et TTC détaillant l’ensemble de la mission

- RIB

- Récépissé préfecture de création et de modification (Association) extrait K bis (entreprise) déclaration d’activité au CFE de l'URSSAF (Auto-entrepreneur)

- Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales de - de 6 mois : URSSAF

- Attestation d’assurance RC en cours de validité

- SACEM (Le cas échéant) : Liste des œuvres musicales utilisées et minutage

- Licence d’entrepreneur de spectacle.

Tout candidat ne respectant pas les conditions exposées ci-dessus verra sa candidature rejetée.

**MODALITES**

1. **Critères d’évaluation :**

* Valeur artistique de la programmation
* Renommée des troupes
* Qualité des spectacles
* Moyens
* Humains : Personnes mises à contribution pour la gestion de l’événement
* Techniques : matériels utilisés
* Expériences professionnelles

1. **Calendrier :**

Publication :

* **Le 15 décembre 2023**

Date de remise des offres :

* **Le 27 janvier 2024**

Etude des candidatures, analyse et attribution :

* **Du 27 janvier au 10 février 2024**

1. **Dépôt de candidature**

Le projet devra être remis eu plus tard **le 27 janvier 2024**

**Informations et renseignement :**

Service culture traditions et patrimoine (horaires : 8h -12h / 13h30 - 17h)

Mail : [traditions@mauguio-carnon.com](mailto:traditions@mauguio-carnon.com) / Tel : 04 67 29 76 96

* Publication sur le site de la Ville ainsi que sur le site de profil culture.

1. **Annulation :**

Le contrat se trouverait suspendu ou résilié de plein droit et sans indemnité d’aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure, et autres cas nécessitant annulation selon la règlementation en vigueur.

Le défaut ou le retrait des droits de représentation à la date d’exécution du présent contrat entraînerait sa résiliation de plein droit pour inexécution de l'une des clauses essentielles de son exposé.

Toute annulation du fait de l’une des parties entraînerait pour la partie défaillante l’obligation de verser à l’autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière à la date de rupture du contrat, cette indemnité ne pouvant être supérieure au coût global précité.

1. **Litiges :**

En cas de litige entre le candidat retenu et la commune relèvera de la compétence du tribunal administratif de Montpellier

***Le service culture, traditions et patrimoine***

**ANNEXE**

Vous trouverez ci-dessous à titre indicatif le déroulé de la programmation des manifestations assurées par le prestaire lors de la Romería 2023 :

**Le vendredi 2/06/2023 : Ouverture de la 33eme Romería**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Horaires** | **Podium central**  (Spectacles professionnels) | **Podium village andalou \***  (Animation associations locales) |
| **18h30 - 20h** |  | Discours d’ouverture de la 33e Romería + démonstrations associations locales |
| **21h - 22h** | Spectacle de flamenco (reconnu dans la profession avec chanteurs et danseurs) |  |

**Le samedi 3/06/2023 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Horaires** | **Podium central**  (Spectacles professionnels) | **Podium village andalou \***  (Animation associations locales) |
| **11h - 13h30** |  | Concours de sévillanes |
| **18h - 19h30** |  | Finale concours de sévillanes |
| **21h - 22h** | 1ere partie spectacle de flamenco |  |
| **22h - 23h30** | Spectacle de flamenco (reconnu dans la profession avec chanteurs et danseurs) |  |

**Le dimanche 4/06/2023 :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Horaires** | **Podium central**  (Spectacles professionnels) | **Podium village andalou \***  (Animation associations locales) |
| **10h - 12h** | **Messe flamenca :**  Programmation d’un coro pour accompagner la procession, la messe et prestation à la sortie de la messe. |  |
| **14h - 17h** |  | Scènes ouvertes |
| **21h - 22h30** | Soirée de clôture : Spectacle de flamenco (reconnu dans la profession avec chanteurs et danseurs) |  |

*\*Le podium du Village Andalou est destiné à promouvoir le travail des associations de danses espagnoles locales.*